

Sécurité

«Nous avons la même délinquance que Genève»

Arrivé début août, le commandant de la gendarmerie de Saint-Julien analyse les problématiques de ce territoire transfrontalier

Marie Prieur

Sa nomination remonte au 1er août. Voilà donc un peu moins de deux mois que le capitaine Bertrand Alexandre a pris le commandement de la compagnie de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genève, qui compte 110 gendarmes et s'étend de Reignier à Seyssel via Cruseilles. Une expérience relativement courte mais qui lui a déjà permis de relever certaines spécificités du territoire.

Quelles sont vos premières impressions concernant votre secteur?

Je retrouve ici des sujets pas si éloignés de ceux que j'ai connus en région parisienne, où j'ai exercé précédemment. Notamment des problématiques liées aux importants mouvements pendulaires.

Quel est l'impact de ce phénomène sur la sécurité?

Tout d'abord en matière de sécurité routière. Il y a en effet énormément de monde sur les routes. Qui plus est sur des axes qui ne sont pas forcément dimensionnés pour un tel trafic.

Y a-t-il d'autres effets?

Oui. Nous sommes sur un territoire qui se vide en journée. Les gens partent le matin et ne reviennent à leur domicile que pour y passer la nuit. Ils n'ont pas de contact avec leurs voisins. On retrouve des comportements du type population de banlieue.

Et cela a-t-il une influence sur la délinquance?

Cette situation favorise les atteintes aux biens. D'autant que le ni-



Le capitaine Bertrand Alexandre, commandant de la compagnie de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genève depuis bientôt deux mois. LUCIEN FORTUNATI

110

Soit le nombre de gendarmes répartis au sein des neuf unités de la compagnie de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genève

veau de vie de la population suscite des convoitises. La zone est particulièrement attractive. Il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre que nous avons sur ce point la même délinquance qu'à Genève.

De quel type de délinquance s'agit-il?

Ce sont des groupes criminels venus des pays de l'Est. Ils procèdent par raids. Il s'agit d'équipes «à tiroirs». On retrouve ainsi la même manière d'opérer sur un secteur durant une ou deux nuits. Ce que l'on constate, c'est que

Genève est le cœur de cible, puis cette délinquance s'étend sur la zone limitrophe de Douvaine à Gex en passant par chez nous. Ces groupes ne connaissent pas la frontière, d'où la nécessité pour nous de collaborer.

Comment s'organise votre collaboration avec la police genevoise?

Je poursuis le travail entamé par mes prédécesseurs. Il y a véritablement une très belle coopération transfrontalière, rendue possible par les accords de Paris. Concrètement, cette coopération se traduit par d'importants échanges de données via le Centre de coopération policière et douanière (CCPD). Celui-ci disposant notamment des fichiers des deux pays. Nous multiplions aussi les patrouilles mixtes, avec la gendarmerie genevoise ou avec les gardes-frontière. En même temps, la gendarmerie est à trois kilomètres seulement de

la frontière, la coopération est donc logique!

Hormis la sécurité routière et la lutte contre les cambriolages, avez-vous d'autres priorités?

La priorité numéro un reste la violence faites aux personnes. Notamment celle qui intervient dans le milieu familial.

Où en dehors, tel l'exemple des coups de couteau dont a été victime un basketteur vendredi 12 septembre?

En effet, il s'agissait d'une équipe de basket qui terminait un entraînement au stade des Burgondes. Des jeunes postés devant le gymnase les empêchaient de sortir. Le ton est monté. L'un des jeunes a sorti un couteau et a frappé un basketteur à cinq reprises. Le jeune en question a été identifié, interpellé moins d'une semaine plus tard et est convoqué au Tribunal de Thonon, où il comparaitra prochainement.

Divonne veut maîtriser son développement

La commune voisine prépare l'aménagement de sept hectares autour de son ancienne gare

«Dans notre région, les exemples sont nombreux de communes françaises ou suisses qui ont dédié d'importants espaces publics à des opérations immobilières consacrées exclusivement au logement. Gardons-nous de cela à Divonne», lance le député-maire Etienne Blanc, dans l'éditorial du journal municipal.

L'enjeu: un quartier de sept hectares. Il s'agit d'un vaste terrain en friche, entourant l'ancienne gare de Divonne. L'objectif de l'équipe municipale consiste à ne pas laisser le champ libre à un promoteur mais bien à réfléchir en amont à un aménagement maîtrisé et approprié de cet espace stratégique, puisque situé au centre-ville.

«Nous menons depuis plusieurs années une politique d'acquisition foncière des lieux stratégiques», explique Vincent Scatto-



lin, adjoint à l'urbanisme. La Commune est propriétaire de 80% des sept hectares du secteur de la gare. «On sera ainsi plus libre d'imposer certaines choses au promoteur. Dans le même but, on souhaite définir en amont un projet urbain partagé avec les habitants et les associations.» C'est dans cet état d'esprit que commence un

processus de concertation publique, avec une première réunion ce soir à 20 h 30. L'occasion pour la population de découvrir les prémices du projet présentées par l'architecte Nicolas Michelin.

«Nous souhaitons un quartier mixte», renchérit Vincent Scattolin. Dans les grandes lignes, le projet prévoit ainsi la réalisation de

350 à 400 logements de type collectif, dont minimum 30% de logements sociaux pour les nouveaux habitants. Mais aussi de 8500 m² de surfaces à vocations commerciale, économique et touristique.

«Divonne est l'une des seules communes du Pays de Gex qui a réussi à maintenir une activité commerciale dans le centre-ville. Le but est de renforcer ce dynamisme, poursuit l'adjoint. Jusque-là, notre ville a su éviter l'écueil de devenir une cité-dortoir, on veut poursuivre dans cette voie.»

S'ajouteront des équipements administratifs et culturels. Le tout avec des constructions respectueuses des normes environnementales, agrémentées d'espaces verts. «On veut en faire un quartier exemplaire, insiste Vincent Scattolin. Aujourd'hui, on ne peut plus subir l'aménagement de notre territoire. Désormais, le but est de le maîtriser. On doit répondre aux besoins de densification mais de manière cohérente et au rythme que l'on aura choisi.» M.P.

La prévoyance retraite du frontalier

L'invité

Pierre Zumwald
Directeur général des Rentes genevoises



Si régulièrement nous nous intéressons dans cette rubrique à la prévoyance retraite du frontalier, il nous semble utile aujourd'hui de compléter notre tour d'horizon par la couverture du risque de dépendance dû au grand âge. De quoi s'agit-il? La dépendance due au grand âge peut être définie comme le manque ou la perte d'autonomie découlant de l'état physique ou mental d'une personne dus à son âge. Il existe six niveaux de dépendance définis en France dans une grille dénommée AGGIR.

Le frontalier qui deviendrait dépendant peut bénéficier d'une aide de l'Etat, appelée allocation personnalisée d'autonomie (APA), à partir de l'âge 60 ans. Le droit à cette allocation est défini par rapport au domicile stable sur le sol français et non par rapport à la nationalité. Il n'est pas fait de distinction entre le

domicile privé ou l'établissement médicalisé.

Toutefois, il peut s'avérer que, selon le degré de dépendance, l'APA soit insuffisante pour couvrir les frais liés à cet état (souvent supérieurs à 2000-3000 euros par mois, soit 2400-3600 francs). La personne dépendante devra donc, dans la mesure de ses moyens, y subvenir personnellement.

Pour y contribuer, l'assurance dépendance est une solution à envisager. Aujourd'hui environ 5 millions de Français ont déjà souscrit à une telle assurance. Il en existe plusieurs formes avec de nombreuses options. Une comparaison s'impose et, comme pour sa retraite, plus tôt on cotise, meilleure sera la couverture.

Avec l'allongement de la longévité, la problématique du financement de la dépendance est un thème d'actualité qui va nécessiter des actions urgentes au niveau du pays. Un débat national avait d'ailleurs été lancé en février 2011 sur ce thème par la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

Semaine du goût



Dans le cadre de la Semaine du goût, l'école de Changins à Nyon proposera demain à 17 h et 19 h une balade didactique autour du vin. Au programme: visite des vignes, explications par des spécialistes sur les différents aspects de l'élaboration du vin et dégustation commentée. Inscription obligatoire. C.G.

Haute-Savoie La géothermie inquiète les agriculteurs

«Ne pas jouer aux apprentis sorciers!» Tel est le titre d'un communiqué de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles des Savoie, qui veut un moratoire sur les projets de géothermie profonde en Haute-Savoie. Elle estime que les effets des techniques de forage sont méconnus, en termes de risques sismiques, de pollution des eaux souterraines ou de consommation de foncier agricole. M.P.

Emploi Forum d'affaires franco-suisse à Genève

La 5e édition du Forum d'affaires franco-suisse (FAFS) se tiendra demain au Starling Geneva Hotel. L'événement se présente comme une plateforme d'information et de rencontres d'affaires pour les entreprises françaises et suisses souhaitant s'implanter et se développer sur l'un et l'autre des marchés. La manifestation rassemble chaque année plus de 250 participants. C.G.

Concours photo

5

Soit le nombre de jours qu'il vous reste pour participer au concours Photo-Civic. Lancée par l'association Genevois sans frontière, la compétition s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans domiciliés dans le Grand Genève. Elle récompensera les deux meilleurs clichés qui inciteront les habitants de l'agglomération à voter. C.G.

Saute-frontières

Cornettes ou coquillettes

Ce sont les pâtes préférées des enfants. Agrémentées d'une noisette de beurre et parsemées de gruyère, les cornettes ont la cote auprès des petits Suisses. Les bambins français les adorent tout autant même s'ils les nomment «coquillettes». Une grande marque les définit ainsi: «Il s'agit d'une pâte en forme de tube courbé et de petite taille, ce qui lui donne son air amusant.» Et en Italie, comment les appelle-t-on? «Inutile de les nommer. Ce ne sont pas des pâtes!» lance un ami venu de la Botte, où la pasta est une religion. M.P.

